

Aperçu sur l'interprétation

Extrait à partir de « INITIATION A L'INTERPRETATION »

Cours donné à l'Université de Genève, Faculté de traduction et d'interprétation Semestre de printemps 2016. B. Krémer.

Explication Dr. Bencherif Med Hichem

L'**interprétation** est le service dont le but est de permettre la communication verbale entre des personnes de langue différente. L'**interprétariat** est le métier des **interprètes** qui exercent cette fonction.

À la différence des **traducteurs** qui travaillent sur l'écrit, les interprètes doivent restituer aussi rapidement que possible des messages fugitifs, avec peu de temps pour la réflexion et la recherche de style.

Le corps diplomatique, les organisations internationales, les tribunaux, les médias audiovisuels emploient des interprètes. Les systèmes d'interprétation simultanée permettent de fournir à de nombreuses personnes un discours dans leur langue alors même que l'orateur le prononce dans une autre langue.

Définitions de base

Dans une **conférence**, dans son sens large d'« entretien, conversation avec confrontation d'opinions¹ », une réunion, une rencontre, un **débat contradictoire** dans un **tribunal**, l'interprétation est le service que les **interprètes** rendent aux participants qui ne parlent pas la même **langue** pour leur permettre de communiquer. L'interprétation dans la langue de destination des discours dans la langue originaux est le produit de leur activité.

L'interprétariat est le métier, la carrière, la fonction des interprètes². Les professionnels préfèrent utiliser le terme d'« interprétation » plutôt que celui d'« interprétariat », en raison d'une similarité acoustique avec « secrétariat »³.

Bien que le public confonde fréquemment les deux activités et que certains professionnels revendiquent la double qualité d'interprète et de traducteur, l'interprétation n'est pas la traduction. À la différence du traducteur, l'interprète rend le discours au fur et à mesure, sans savoir vers quelle conclusion il se dirige, et sans possibilité de relecture. La transcription d'une interprétation n'est pas une bonne traduction, et une bonne traduction ne peut se faire dans le temps de l'interprétation. Ces métiers exigent des qualités différentes. Pierre Kästner, interprète et enseignant, prévient ses étudiants : « le traducteur se doit d'être pinailleur. L'interprète, lui, doit tout simplement être brillant⁴ ».

La *traduction à vue* consiste à donner une interprétation d'un texte en langue étrangère au fur et à mesure qu'on le lit. Elle se pratique dans le contexte de

conférences et comme activité pédagogique⁵. Dans les conférences, les orateurs, soumis à une contrainte de temps, lisent fréquemment un texte, dont l'interprète peut détenir une copie, qui, si elle est remise à l'avance, permet un travail de préparation, intermédiaire entre traduction et interprétation ; mais les orateurs ne sont bien sûr pas tenus de prononcer le texte qu'ils ont remis⁶.

Dans le **sous-titrage** en direct, le traducteur écoute, traduit et transcrit dans une autre langue une partie marquante des propos d'un orateur au moment où ils sont tenus, en complément de l'interprétation simultanée. Les groupements professionnels classent les activités de sous-titrage et d'adaptation pour le doublage comme des formes de traduction ou des formes d'interprétation. Sauf en direct, le traducteur peut prendre le temps nécessaire pour trouver les solutions ; mais, comme en interprétation, le temps de l'énoncé original gouverne la traduction⁷.

L'interprétation peut se faire en consécutive ou en simultanée⁸.

- Dans l'interprétation consécutive, l'interprète reproduit l'intégralité du discours une fois l'intervention terminée, en utilisant un **système de notes** simples, souvent des signes (type pictogramme (icône) si possible détachés d'un système linguistique. En raison des contraintes de temps, il est rare que cette technique soit utilisée lorsqu'il y a plus de deux langues actives.
- Dans l'interprétation simultanée, l'interprète, à l'aide d'un dispositif technique, entend à travers des écouteurs le discours tout en traduisant oralement au fur et à mesure dans un microphone.
 - Le chuchotage est une variante de l'interprétation simultanée sans dispositif technique. L'interprète suit les interventions en salle et traduit en chuchotant à l'oreille de son ou sa délégué(e).

Contextes

- L'interprétation « de liaison », ou interprétation bilatérale, se caractérise par son cadre informel (réunions de travail, visites...). L'interprète travaille la plupart du temps sans **prendre de notes**, en mémorisant de courts passages et en les restituant dans la langue d'arrivée.
- L'interprétation de conférence se pratique en simultané : installé dans une cabine insonorisée en général équipée d'une console spéciale, l'interprète restitue le discours d'orateurs dans le contexte de conférences internationales.
 - Lorsque de nombreuses langues sont parlées et interprétées, le matériel permet aux interprètes d'interpréter en *relais*. Lorsqu'ils ne peuvent interpréter la langue de l'orateur, ils travaillent à partir de l'interprétation vers une des langues de travail communes.
 - Certaines combinaisons linguistiques présentent des difficultés particulières. Par exemple, l'information essentielle pour commencer une

phrase en français ne vient souvent qu'à la fin d'une phrase en allemand (verbe, négation etc.), ce qui fait qu'il faut parler avec une phrase entière de décalage par rapport à l'original, ce qui n'est pas obligatoirement le cas entre deux langues romanes.

- L'interprétation est également utilisée dans un cadre médical (communication entre le médecin et le patient) et judiciaire.

L'interprétation en langue des signes est utilisée pour la communication entre sourds et entendant. Elle se fait en simultanée ou en consécutive⁹.

Compétences de l'interprète

L'interprète assure une restitution aussi fidèle que possible des interventions dans les différentes langues. Il doit faire preuve de souplesse, de culture, de capacité d'analyse et d'une parfaite maîtrise des langues concernées.

Comme le traducteur, l'interprète doit comprendre les deux langues dans lesquelles il travaille et les significations secondaires de leurs énoncés. Il ne peut pas limiter le texte (oral ou écrit) à son sens littéral, mais doit conserver fidèlement les sens cachés du discours original, sans introduire d'associations importunes qui le parasiteraient dans la langue de traduction.

Dans tout discours, une partie du message n'est pas énoncé mais demeure implicite. L'interprète doit donner un équivalent en s'appuyant sur une solide culture générale et en insérant çà et là les pièces spécifiques du sujet abordé. Plus importante encore est la capacité à saisir l'intention de l'orateur au-delà des simples mots. Dans un environnement multilingue, cela exige une connaissance intime non seulement des langues, mais des cultures représentées ainsi que de leurs différences. Dans une réunion multilingue, les interprètes œuvrent ainsi pour qu'elle se déroule comme si chacun parlait la même langue.

Même dans des conditions normales, cette tâche est relativement ardue. Si l'on y ajoute les difficultés de la matière traitée, les textes lus à la plus grande vitesse possible, les discours d'orateurs étrangers à la syntaxe approximative, les incidents liés au dispositif technique comme les bruits et chocs autour du microphone de l'orateur ou les accidents de contrôle du système, qui perturbent l'intelligibilité de ce qu'il entend, elle devient un exercice extrêmement éprouvant.

En règle générale, les interprètes traduisent vers leur langue maternelle⁴. Dans certains cas, ils assurent aussi une interprétation à partir de leur propre langue vers une autre langue.

Organisation en interprétation de conférence

Lors d'une réunion, les participants peuvent s'exprimer dans l'une des langues « passives », c'est-à-dire l'une des langues à partir desquelles l'interprétation est

assurée. Ils peuvent suivre les débats à travers un système de diffusion sur écouteurs sur un ou plusieurs canaux correspondant aux langues « actives », vers lesquelles l'interprétation est prévue. Lorsque le nombre de langues passives est différent de celui des langues actives on parle de couverture linguistique asymétrique.

Dans le cadre de l'interprétation de conférence, les réunions ont lieu dans des salles équipées de cabines d'interprétation simultanée. Les interprètes y travaillent par équipes de deux minimum par langue active, trois dans une réunion comptant au moins six langues passives. Dans certains cas, ils assurent une interprétation bi-active, vers leur propre langue et « retour » vers une autre langue. Du fait de l'intense niveau de concentration requis, les interprètes se relaient toutes les 20–30 minutes. Une bonne équipe se partagera le travail, l'interprète en pause préparant par exemple les documents traités en séance pour son collègue.

Lorsque l'interprétation n'est pas possible en direct, on a recours au relais, c'est-à-dire à l'interprétation par l'intermédiaire d'une troisième langue : la langue source (par exemple le japonais) est d'abord interprétée vers une langue cible (par exemple l'anglais) appelée *langue-pivot*, puis les interprètes vers une ou plusieurs autres langues cibles (par exemple le français, l'espagnol etc.) travaillent à partir de cette langue-pivot.